



<http://cgt.flins.free.fr/>
cgt-
renault.flins@wanadoo.f

Fabrication des batteries :

Quelle garantie pour les salarié(e)s de cette future entité ?

Les représentants de l'Etat et la direction générale de Renault sont en train de conclure un projet de ce qu'ils nomment « **la filière technologique et industrielle française de batteries pour véhicules électriques** ».

Il s'agit de la phase finale de discussions visiblement engagées depuis longtemps et qui se sont déjà traduites par la signature d'une lettre d'intention le 5 novembre 2009 sous l'égide du ministre de l'Industrie ESTROSI.

Il s'agirait donc d'une société commune détenue à la fois par Renault, Nissan, et l'Etat qui apportera une participation à la fois technique et financière par le biais du Commissariat à l'Energie Atomique (le CEA) et le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) pour fabriquer des batteries pour véhicules électriques.

Cette nouvelle société comprendrait :

- Un centre de recherches et développements de batteries pour véhicules électriques, sur le site du CEA à Grenoble.
- Une unité de fabrication de batteries pour voitures électriques dès 2012, sur le site de Renault à Flins.

On voit l'intérêt de la direction de Renault dans cette affaire qui pourra bénéficier ainsi d'aides et qui d'autre part fera des économies substantielles en regroupant sur le même site la production de batteries et la production du véhicule électrique.

On va nous expliquer que c'est bon également pour les travailleurs de Flins.

Pas si sûr !

Car première interrogation : Quel sera le statut des salariés de cette nouvelle entité ?

En tout cas, ils ne seront plus salariés RENAULT.

Les élus CGT au Comité Central d'Entreprise réunis ce jour ont fait la déclaration suivante :

Le comité central d'entreprise est consulté sur le projet de création d'une société commune entre Renault, le C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique) et le F.S.I. (Fonds stratégique d'investissement) pour développer, fabriquer et commercialiser des batteries pour véhicules électriques.

Ce type de projet ressemble aux créations de G.I.E. (groupement d'intérêt économique) qui ont pour objectifs d'atteindre une réduction des coûts.

Les salariés Renault, présents ou futurs, qui auront un nouveau contrat de travail dans cette société commune perdront ainsi progressivement leur statut Renault sans pour autant acquérir le statut C.E.A.

Nous pouvons craindre à l'évidence une régression sociale.

Renault annonce la création de 500 emplois à l'horizon 2012 avec une capacité de production de 100 000 batteries. Des subventions conséquentes vont être perçues par Renault pour ce projet.

Rappelons les faits :

Dans le bâtiment « M » de Flins qui sera concerné par la fabrication de ces batteries, 67 salariés de la société VISTEON ainsi que 5 personnes de la société VEOLIA perdront leurs emplois.

En décembre 2009, les dirigeants de Renault s'engageaient à maintenir le niveau d'emplois à Flins à hauteur de 3.400 personnes.

Les faits démontrent que les effectifs CDI sont à 3.215 salariés au 17 février 2010. Depuis fin 2008, l'usine de Flins a ainsi perdu 548 emplois.

Votre présentation se veut rassurante mais nous ne sommes pas dupes.

Vous ne garantissez en rien les effectifs actuels. Comment pourrions-nous vous croire pour le futur ?

Vous n'aurez pas un chèque en blanc de la CGT.

Pour toutes ces raisons, les élus CGT voteront contre ce projet.